



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALEVE

CONSEIL MUNICIPAL

9 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 03 juin 2026

DELIBERATION N°2026_057

Conseillers élus : 27

Conseillers votants : 26

Conseillers Présents : 24

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT _ Bénédicte GEORGE _ Frédéric MEGEVAND _ Aurélie PATOUX _ Fabrice GILSON _ Valérie MADALA _ Annie HYVERT _ Danielle THÉVENOZ _ Chantal CHAPPUIS _ Philippe CHASSOT _ Marie-Agnès QUINTERO _ Martial LAPLACE _ Monique MÜHLEMANN _ François DRICOURT _ Alexandre DESCOMBES _ Sarah BERNDT _ François VECKRINGER _ Elena BRAJEUX-GELI _ William PICOUX _ Henry DE MONCEAU _ Dalilha ROCHON _ Corinne ANSELMETTI _

Pouvoirs :

- M. Frédéric PEREZ donne pouvoir à Mme Danielle THEVENOZ
- M. Hugo SERVANT donne pouvoir à M. Henry DE MONCEAU

Absents : Cédric DESARZENS _ Frédéric PEREZ _ Hugo SERVANT



DELIBERATION N°2026_57 : Encadrement du bénévolat au sein de la bibliothèque municipale (ANNEXES 7 et 8)

Rapporteur : Aurélie PATOUX

La bibliothèque municipale bénéficie de l'engagement régulier de bénévoles participant au fonctionnement et à l'animation du service public de lecture. Afin de sécuriser juridiquement et d'harmoniser les modalités d'intervention de ces bénévoles, il est proposé au conseil municipal d'approuver :

1. Une **charte du bénévolat** applicable aux bénévoles de la bibliothèque municipale ;
2. Une **convention de bénévolat** conclue individuellement entre la commune et chaque bénévole.

Ces deux documents poursuivent des objectifs complémentaires : la charte fixe les principes généraux et les valeurs du bénévolat, tandis que la convention formalise les conditions concrètes d'intervention de chaque bénévole.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver la charte du bénévolat applicable aux bénévoles de la bibliothèque municipale ;
- D'approuver le modèle de convention de bénévolat ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer les conventions individuelles avec les bénévoles concernés ainsi que tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Pour	Contre	Abstention
26	00	00

- **APPROUVE** le projet d'une charte du bénévolat applicable aux bénévoles de la bibliothèque municipale et le projet d'une convention de bénévolat conclue individuellement entre la commune et chaque bénévole
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les conventions individuelles avec les bénévoles concernés ainsi que tout document afférent à ce dossier

Fait et délibéré
Les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire de séance,
Danielle THEVENOZ

Le Maire,
Brigitte GONDOUIN

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

